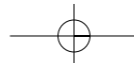


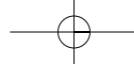
www.agencepublinter.fr  Rapport d'Activités 2008



1 rue de Stockholm • 75008 PARIS • tél. : 01 44 70 70 84 • fax : 01 44 70 72 13
contact@cdse.fr

www.agencepublinter.fr





Le mot du président et du Vice président

➤ s o m m a i r e

Le mot du président et du Vice président	1
Nos objectifs	3
Conférences	3
Études	5
Le journal des DSE	5
Veille / Alerte	5
Internet	6
Réseau	6
Faits marquants	7
En prévision pour 2009	8
Adhérer au CDSE en 2009	9

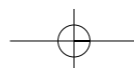
Dans sa recherche de compétitivité, l'entreprise moderne se trouve de plus en plus confrontée à des malveillances internes ou externes. Les stratégies de ripostes à mettre en place prennent diverses appellations : intelligence économique, sécurité, sûreté... qui démontrent en fait les incertitudes encore liées au phénomène.

Disons-le de prime abord : si les entreprises françaises ont parfaitement rattrapé le retard historique qu'elles ont pu avoir sur leurs homologues anglo-saxonnes en matière de globalisation, il reste un domaine où elles manquent encore de maturité : celui de la protection de leurs intérêts vitaux à tous les stades de leur exercice. Cette carence est d'autant plus à craindre que la crise actuelle multipliera les risques encourus et accroîtra la compétition.

Face à ce qu'on peut appeler une quasi immunodéficience industrielle, comment mobiliser les énergies de tous les acteurs, publics et privés pour y remédier ? Comment aider et amplifier la mission exploratoire confiée au Haut Responsable de l'Intelligence Economique, Alain Juillet ? C'est l'enjeu que s'est fixé le CDSE, présidé par François Roussely. Fort de professionnels dotés d'une solide expérience, ce Club entend promouvoir et faire évoluer la fonction sûreté des entreprises à travers la définition du référentiel métier, la mise au point de normes, formations et certifications, la communication sur les enjeux en cours avec toutes les parties prenantes, y compris au niveau européen, et la création d'un partenariat redéfini avec l'Etat.

Le CDSE dresse d'abord un constat objectif et non polémique. Si la sûreté d'entreprise n'est pas reconnue à sa juste place, cela provient en partie de la tradition française, heureusement remise en cause récemment, d'exercice unilatéral de la sécurité par l'Etat. Il y a encore trop d'ignorance et de suspicion mutuelle entre ces deux acteurs sociaux. Cependant, le manque avéré de complémentarité n'a pas permis de faire émerger avec clarté un nouveau type de manager : le responsable sûreté/sécurité d'entreprise, avec un profil parfaitement identifié permettant de recruter des professionnels adaptés à la fonction. Pour l'instant ces missions sont encore séparées en différents pôles (assurance, informatique, conformité aux textes...), qui ne travaillent pas assez ensemble et ne voient pas ce qui les unit. D'où une perte significative d'efficacité dans les organisations.

La globalisation est le facteur déclenchant de la prise de conscience actuelle. Outre la vitesse de communication et sa démocratisation extrême, l'éclatement des notions de temps et d'espace, le fait le plus significatif de la mondialisation en cours est sans doute que c'est l'entreprise multinationale qui y joue le rôle inattendu de dénominateur commun. C'est elle en effet qui épouse le mieux la tendance de fond de ce mouvement : ignorer les frontières, pour mieux imposer ses produits certes, mais aussi des « binding rules », sortes de règles médianes applicables à tous quelles que soient les différences locales.



L'entreprise moderne est partout et nulle part à la fois. Elle est «glocale», globale et locale en même temps. Elle incarne une nouvelle sorte d'universalisme, y compris sur un plan moral, d'où la responsabilité sociale qu'elle endosse partout où elle se développe. D'où aussi l'apparition de nouvelles catégories de partenaires comme les stakeholders. L'entreprise s'organise en fonction de ces nouveaux défis : la manipulation et la circulation de l'information y deviennent essentielles, concurrençant ainsi l'Etat dont c'était auparavant l'apanage et qui n'est plus seul sur ce terrain. La notion de flux tendus remplace celle de stocks. On y parle de résilience, de cyndinique.. Autant de termes qui cherchent à décrire le fait qu'aujourd'hui on ne peut plus penser la sécurité/sûreté en termes de frontières mais d'ouvertures et de communication.

Autour d'un noyau dur de plus en plus restreint, l'entreprise d'aujourd'hui fait travailler dans le monde entier, grâce aux outils d'information, de multiples prestataires reliés en réseau. Prestataires dont la taille varie à l'infini, jusqu'à la personne physique isolée qui peut néanmoins disposer de l'ensemble du réseau de l'entreprise ainsi «étendue». L'interdépendance des grandes, moyennes et petites entreprises n'a jamais été aussi forte en conséquence. Avec ce nouveau risque de voir une seule personne, par ses accès privilégiés, rendue capable de porter un préjudice extrême à toute une organisation mondiale. Forme de terrorisme qui montre que le 11 septembre n'était peut-être qu'une préfiguration de ce que serait demain si nous n'agissons pas pour doter le tissu entrepreneurial d'anticorps capables de détecter les attaques et d'y faire face.

Le CDSE se fixe comme premier but de participer à la création d'un référentiel métier clair sur ces thèmes. Il faut savoir quel est le périmètre exact de cette nouvelle fonction. La protection des personnes et des biens en premier lieu. Mais aussi une capacité de conduire des investigations et des recherches prospectives d'intelligence économique. Le lien avec la sécurité des systèmes d'information est évident. Reste à savoir si on souhaite y rattacher l'évaluation du risque matériel, l'assurance... Il faut déjà réfléchir à ces enjeux. Cela permettra de mieux choisir les hommes et femmes chargés de ces missions, de favoriser les passerelles et les mobilités dans tous les sens, y compris avec l'Etat car l'Etat et l'entreprise doivent s'enrichir par des échanges reflétant la chute de toutes les barrières et la mise en commun des intérêts mutuels.

Pour aboutir à ce référentiel «responsable de sûreté d'entreprise» et l'imposer peu à peu, il faut non seulement convaincre les entreprises de l'utilité de la fonction, mais également les agences de notation. Le but est de parvenir à faire de la sûreté d'entreprise une composante obligatoire des sociétés, avec des systèmes de certification à la clé qui restent à créer. Sans doute faut-il aussi en tirer toutes les conséquences en termes de recrutement et de formation, d'où le partenariat que le CDSE mène auprès de nombreuses écoles et universités. La recherche active d'un dialogue avec d'autres associations présentes sur le même terrain va dans le même sens. Les groupes de travail du CDSE explorent ces pistes.

Comment parvenir à ces buts sans l'aide d'un Etat prêt à jouer un rôle de second plan sans avoir le sentiment de se dévaluer ? Un guichet unique pour les entreprises sur tout le territoire grâce à la nouvelle organisation territoriale que l'on espère ? Pourquoi pas ? Cela existe déjà dans de nombreux lieux et pays. C'est devenu indispensable pour apprendre à se parler et échanger de l'information sans complexe. Etat et entreprises doivent se faire confiance. Il faut contribuer à renouer des fils dans tous les domaines, y compris dans le judiciaire, y compris dans la présence française à l'étranger avec le MAE avec lequel la décision de principe de faire participer le CDSE aux cellules de crise en cas de besoin a été prise.

Pourquoi ne pas aller plus loin, vers une refonte des procédures d'habilitation des directeurs de sûreté d'entreprise avec plusieurs niveaux ? Ainsi se trouverait matérialisée la réalité que la sécurité du privé est elle aussi de plus en plus hiérarchisée. Ainsi surtout les entreprises seraient fortement incitées à se doter d'un responsable du guichet unique, lequel verrait sa fonction reconnue de facto et largement répandue. Par ce biais très indirect l'Etat participerait à la défense du tissu industriel sans engager aucun de ses moyens.

Les enjeux sont considérables. Le CDSE a la ferme intention d'explorer sans tabou et en élargissant sa réflexion à l'Europe les pistes permettant d'y répondre efficacement. Son but étant bien de contribuer, par la reconnaissance d'une fonction encore trop nouvelle aux yeux de beaucoup, à la modernisation de la protection souple et efficace du patrimoine industriel étendu où l'Etat apporterait son soutien actif de façon claire et transparente.

François Roussely & Hervé Pierre

Nos objectifs

Développer notre organisation en réseau. Le CDSE est une association d'entreprises. Les échanges entre entreprises autour des questions de sécurité sont le fondement même du CDSE. De même, l'échange avec d'autres partenaires (pouvoirs publics, associations, prestataires...) est au cœur de la logique de développement du CDSE. A l'avenir, les contacts européens pourront encore plus enrichir notre réflexion.

Faire de la sécurité une fonction stratégique de l'entreprise. La sécurité ne peut plus être considérée comme une fonction support, mais doit être comprise comme une fonction exécutive. La sécurité participe à la compétitivité et au développement des entreprises. Elle impose au CDSE de développer le dialogue entre les fonctions sécurité de l'entreprise et le top management.

Diffuser la culture sécurité. Sensibiliser, former, informer pour diffuser les enjeux de la fonction sécurité. Autour de séminaires, conférences, modules de sensibilisation, le CDSE a pour objet de mieux faire appréhender par le plus grand nombre les problématiques de sécurité.

Conférences, petits déjeuners, AG, commissions et séminaires

Le CDSE organise différents temps de rencontres au cours d'une année.

- Des séminaires fermés mensuels. Ces séminaires sont l'occasion d'avoir un éclairage extérieur sur un thème particulier (les PCA, le management de la sécurité, les normes...) ou de permettre aux membres et aux membres associés (Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Economie, SGDN...) de réaliser une présentation sur un sujet de leur choix. Ces séminaires ont pour vocation à la fois de permettre l'échange entre membres, mais également de réaliser de la veille. 12 séminaires ont eu lieu au cours de cette année.
- Un séminaire annuel d'une journée où les membres sont amenés à échanger et à produire de la réflexion autour de la fonction de directeur sécurité ou d'une problématique liée au métier. Cette année, ce séminaire a eu lieu au château de Fillerval le 9 septembre.
- Deux Assemblées Générales. Ces assemblées sont à la fois des temps d'échanges autour de l'évolution du CDSE, mais également d'informations et de rencontres avec nos partenaires. A cet égard, Thierry Delville, chef du service technologie du ministère de l'Intérieur, a présenté l'approche du ministère par rapport aux technologies de sécurité. De même, Patrick Lachaussée, directeur de la Cellule de Crise du Ministère des Affaires Etrangères, a réalisé une présentation de cette nouvelle cellule et a fait un point sur les menaces à l'international. Stéphane Kyre, alors encore responsable du pôle entreprise à la DST, a réalisé un état de la menace terroriste.
- Le colloque annuel. Le CDSE organise un colloque annuel qui permette à la fois aux entreprises membres, aux institutionnels et aux prestataires de se retrouver autour d'une problématique relative à la sécurité d'entreprise. Cette année, le colloque a porté sur le thème : la sécurité une opportunité pour une compétitivité durable, le 26 novembre. 300 personnes étaient présentes.
- Des commissions. Elles ont pour objectif de produire des outils pour les directeurs de sécurité. Cette année, deux commissions ont été mises en place. Une commission Notation/ Certification et une commission Infrastructure Critique. L'année prochaine, plusieurs commissions devraient voir le jour : une commission gestion de crise, une commission Sécurité des Systèmes d'Information, une commission Infrastructure critique (suite), une commission «International» relative à la sécurité des salariés à l'étranger.

DATE	THÈME	CONFÉRENCIER	NATURE DU SÉMINAIRE
21 janvier	La commission en charge de la réorganisation de la recherche de la sécurité	Alain Bauer, Président de la dite commission	Séminaire fermé
27 février	L'organisation de la sécurité de la SNCF	Christian Rivet, directeur sécurité SNCF	Séminaire fermé
11 mars	L'organisation de la Cellule de crise du Ministère des Affaires Etrangères	Laure Le Courvoisier (MAE)	AG
19 mars	La sécurité des infrastructures critiques	Francis Delon, secrétaire général du SGDN	Commission/séminaire fermé
20 mars	Le management de la sécurité	Stéphane Rio, directeur audit du CNPP	Séminaire fermé
2 avril	Les Plans de Continuité d'Activité : le cas des AGF	Marie-Hélène Moitier, directrice des Moyens généraux des AGF	Séminaire fermé
13 mai	La sécurité des expatriés. Exercice de simulation en matière de gestion de crise	Bertrand Delesquen, journaliste, directeur général de SIPPEX	Séminaire fermé
21 mai	Biométrie	Mathias Moulin, service des affaires juridiques	Séminaire fermé
1 ^{er} juillet	Cybercriminalité et réseaux sensibles	Philippe Duluc, directeur sécurité (France Télécom), Stanislas de Maupeou, (responsable du CERTA), François Fayard (Ingénieur général de l'Armement aux Nations Unis), Guillaume Tissier (CEIS)	Séminaire fermé
9 juillet	Les technologies de sécurité	Thierry Delville, chef du service STSI	AG
17 septembre	Les menaces criminelles	Xavier Raufer, Directeur du département des menaces criminelles (Université Paris 2)	Séminaire fermé
6 novembre	La gestion interministérielle des risques et des crises	Bernadette Malgorn (secrétaire général) et le préfet Yann Jounot	Séminaire fermé
6 novembre	Présentation de la sécurité économique au sein de la DCRI	Gilles Grey, contrôleur général, DCRI.	Séminaire fermé
26 novembre	La sécurité : une opportunité pour une compétitivité durable	Alain Bauer, Louis Gallois, Anne Parisot...	Colloque annuel
11 décembre	La gestion de crise	Tran Thanh, président ACYAN	Séminaire fermé

Etudes

Le CDSE réalise un certain nombre d'études à la fois pour mieux faire connaître la problématique relative à la sécurité d'entreprise, pour identifier les évolutions en cours et à titre d'information pour les adhérents de l'association. Ces études sont généralement réalisées auprès des directeurs sécurité d'entreprises membres et non membres.

- Bilan et perspectives de la fonction de Directeurs Sécurité, en collaboration avec le cabinet de conseil Hay Group.
- Les enjeux des directeurs sécurité en 2008.
- L'utilisation de la biométrie au sein des grandes entreprises françaises.
- La sous-traitance dans le domaine de la sécurité.
- Réglementation en Europe et sécurité privée.
- La notation en matière de sûreté (élaborée par la commission « notation »).
- Guide d'audit de sécurité à l'usage de l'audit interne.
- Les actes du séminaire du 4 septembre : quelle place de la fonction sécurité au sein des entreprises ?

Le journal des DSE

Le journal des DSE a été créé le 1^{er} janvier 2008. Il se veut être à la fois un journal d'informations, de veille, d'analyse et de communication relative à la sécurité d'entreprise.

11 numéros sont sortis. 11 interviews ont été réalisées dont : Christian Rivet, directeur sécurité de la SNCF, Thomas Menk, directeur de la sécurité de Daimler Benz, Antoine Minot, manager général de MAERSK, Charles Yvinec, directeur sécurité Air France, Rémi Pagnie, Directeur sécurité Renault, Joseph Illand, fonctionnaire sécurité/défense CNRS...

Veille / Alerte

Les départements sécurité et maîtrise des risques des entreprises doivent bénéficier d'éléments d'anticipation et de veille. Dans ce cadre, le CDSE a noué un certain nombre de partenariats afin de les aider. Voici de façon non exhaustive, les outils de veille mises à leur disposition.

- Une revue de presse.
- Une veille sur les menaces réalisées avec l'appui de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI), Ministère de l'Intérieur.
- Une veille juridique mensuelle réalisée en association avec le CNPP.
- Des alertes pays réalisées avec le concours du Ministère des Affaires Etrangères.

Internet

Le site www.cdse.fr a été créé en septembre 2007 avec pour objet : être un outil de communication en direction de l'extérieur et être un outil d'échanges et d'informations en intranet. A ce titre, en intranet, les membres disposent à la fois d'un forum sur lequel ils peuvent échanger, d'une bibliothèque de documents relatifs à la sécurité et à la gestion de crise, d'outils d'aide aux directeurs de la sécurité, d'une veille juridique et technologique et d'un lieu où il est possible de déposer des offres et des demandes d'emploi.

Quelques chiffres de l'activité 2008 :

- 7000 visites.
- Plus de 150 articles et rapports mis en ligne.
- Ouverture d'un forum en intranet.
- 30 offres et demandes d'emploi mises en ligne.



Réseau

Au 1^{er} janvier 2008, 34 entreprises faisaient parti du CDSE.

En fin d'année, 59 entreprises appartenaient au CDSE.

Au 1^{er} janvier, trois administrations participaient aux travaux du CDSE : Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Intérieur, Gendarmerie Nationale et les Douanes.

Depuis le haut fonctionnaire de défense du Ministère de l'Economie, le medef, le sgdn et le meeddat ont également participé à nos séminaires et assemblées générales.

Les faits marquants du CDSE

24 Janvier	Présentation du CDSE et des évolutions du métier de directeur de sécurité à l'INHES dans le cadre du colloque organisé par l'INHES sur le thème : «marché de la sécurité privée : quelles évolutions ?»
29 Janvier	Lancement de la commission «notation en matière de sûreté»
30 Janvier	Rencontre entre le CDSE et l'ESCA (association belge des directeurs de sécurité) au centre de l'Union Interallié
12 Février	Rencontre entre le CDSE et le Council for public policy (CPP), service du premier ministre japonais
13 Février	Rencontre entre le CDSE et Asis France
14 Février	Audition du CDSE par la commission Bauer
11 Mars	Assemblée générale au siège de Suez
19 Mars	Rencontre entre le CDSE et le SGDN
26 Mars	Présentation du CDSE par le délégué général dans le cadre des réunions du Groupe Thématique Nationale de Sécurité (GTN)
8 Avril	Intervention d'Hervé Pierre dans le cadre de la convention de l'USP
14 Avril	Intervention du délégué général sur le thème de la sécurité des infrastructures critiques au Crans Montana Forum
13 Mai	Rencontre du conseiller du DGPN en charge des questions relatives à la sécurité privée par le Vice Président et le délégué général
19 Mai	Présentation du CDSE par le délégué général lors de la première journée européenne de formation des risques à l'UNESCO
20 Mai	Rencontre entre le Président du CDSE et Gérard Lancner, président de l'AMRAE
20 Juin	Présence du délégué général en tant qu'Observateur et de Jean Susini, membre du CDSE, directeur sécurité du Club Méditerranée, à l'exercice de gestion de crise organisée par le Ministère des affaires étrangères
1 ^{er} Juillet	Organisation d'une manifestation conjointe CDSE / Direction des Affaires Stratégiques (Ministère de la Défense) / CEIS sur le thème de cybercriminalité et attaque des réseaux sensibles
9 Juillet	Assemblée générale au siège d'Air France
26 Août	Rencontre entre le délégué général et Claude Tarlet, Président de l'USP et Vice Président de la Coess
4 Septembre	Premier séminaire interne du CDSE au château de Fillerval
15 Septembre	Rencontre entre le délégué général du Cigref et le délégué général du CDSE
29 et 30 Septembre	Chercheurs et industriels se sont réunis à Paris les lundi 29 et mardi 30 septembre, pour la troisième conférence européenne de recherche en sécurité. Au programme, des thèmes aussi variés que la biométrie, la détection et l'identification de personnes à distance, ou la neutralisation de navires-kamikazes dans les ports. Intervention de Philippe Duluc, directeur sécurité du groupe France télécom et membre du CDSE ainsi qu'Hervé Bernard, directeur des risques du CEA et membre du CDSE
8 Octobre	Rencontre entre le CDSE et l'ambassadeur Stéphane Gompertz, directeur pressenti de la cellule de crise du MAE



13 Octobre	Intervention d'Hervé Pierre, Vice Président du CDSE, dans le cadre du séminaire annuel de l'ISMA (International Security Management Association)
17 Octobre	Rencontre entre le CDSE et le Syndex
4 Novembre	Intervention du délégué général en présence de Pierre Monzani, Jacques Attali et Corinne Lepage dans le cadre de la conférence prospective de la gestion des risques organisée par Expo Protection
6 Novembre	Rencontre entre le délégué général du CDSE et le secrétaire général de l'ambassade du Japon
13 Novembre	Rencontre entre le délégué général du CDSE et Ronald K. Noble, secrétaire général d'Interpol
14 Novembre	Journée MAE / Entreprise. Présentation par Xavier Guizot, directeur prévention des risques du groupe Carrefour et administrateur du CDSE, de l'organisation de la gestion de crise au sein de son entreprise
18 Novembre	Rencontre entre François Roussely, Président du CDSE, et Anne Marie IDRAC, secrétaire d'Etat en charge du commerce extérieur
18 Novembre	Lancement du groupe de travail partenarial public-privé sur la Gestion de crise piloté par le Secrétariat Général de la Défense Nationale, service du premier ministre, auquel le CDSE est associé
20 Novembre	Première réunion du groupe d'experts en charge de la rédaction du chapitre «sécurité» de la stratégie Nationale pour la recherche et l'innovation (SNRI). La définition d'une SNRI a été demandée par Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur
9 Décembre	Participation du CDSE à la réunion de fin d'année organisée par l'OSAC (Overseas Security Advisory Council)

En prévision pour 2009

L'année 2009 sera une année charnière pour le CDSE. En effet, le CDSE crée sa revue «Sécurité et Stratégie». Constitué d'un comité d'orientation composé du monde de la recherche (HEC, EDHEC, IEP Paris, Université Paris 1...), d'institutionnels (SGDN, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Recherche) et de professionnels privés de la sécurité, cette revue aura pour vocation de :

- Favoriser une meilleure compréhension des enjeux et des pratiques relatives à la sécurité d'entreprise par les pouvoirs publics et les dirigeants d'entreprise.
- Faire connaître la profession de la sûreté d'entreprise et les problématiques.
- Amener à des présentations opérationnelles et prospectives autour de la sécurité d'entreprise.
- Être un espace de réflexion entre partenaires publics et privés.
- Créer un outil de réflexion et de communication visant à intéresser les institutionnels et le top management des entreprises.

Par ailleurs, comme indiqué plus haut, plusieurs commissions seront mises en place : gestion de crise, sécurité des systèmes d'information, commission « International »... Ces commissions serviront à la fois à mieux évaluer les menaces, à réaliser un «benchmark» de l'existant dans le monde de l'entreprise et de développer les échanges entre directeurs de la sécurité. Elles permettront également de faire entendre les attentes des directeurs de sécurité en particulier vers les pouvoirs publics.

Enfin, le CDSE souhaite en partenariat avec d'autres associations européennes de directeurs de sécurité et notamment l'ASW, l'association allemande des directeurs de sécurité, organiser le premier colloque européen des directeurs sécurité en novembre 2009 à Bruxelles ou à Paris. L'objectif de ce colloque serait d'annoncer la création d'un « USAC », pendant de l'OSAC aux Etats-Unis¹.

¹ L'OSAC est un comité consultatif fédéral américain créé en 1985 par le gouvernement américain. L'objectif est de promouvoir la coopération entre les entreprises implantées sur le sol américain et qui ont des intérêts dans le monde et le ministère des affaires étrangères américain dans le domaine de la sécurité. L'OSAC comprend plus de 3500 membres : des entreprises, des institutions éducatives ou religieuses et des organisations non gouvernementales. Le comité est sous l'autorité du ministère des affaires étrangères. Un conseil d'administration permanent s'organise autour de 35 membres élus par les adhérents dont la mission est d'orienter les activités principales de l'organisation. L'OSAC, même s'il est directement rattaché au ministère des affaires étrangères, reste libre dans ses décisions et est indépendant (la structure juridique de la structure est une association de droit américain). Il est à la fois financé par l'administration, les événements qu'il organise mais aussi par les cotisations de ses membres (le droit d'entrée étant de 5000 dollars).

Adhérer au CDSE en 2009 c'est :

- Participer à la création d'une revue professionnelle destinée aux responsables de la sécurité / sûreté.
- Participer dans le cadre de commissions et d'ateliers (Commission Internationale, Gestion de Crise, Sécurité des Systèmes d'information) à l'évolution du métier de directeur sécurité / sûreté.
- Participer à des séminaires fermés sur des thèmes proches des préoccupations de la profession (fraude interne, management de la sécurité, gestion de crise, identification des menaces, problèmes de sécurité en Chine, évolution du métier...).
- Appartenir à un réseau de professionnels de la sécurité / sûreté.
- Avoir à sa disposition un outil de veille régulièrement mis à jour (veille juridique, veille en terme d'identification des menaces, risque pays, intelligence économique).
- Participer au premier colloque européen des directeurs sécurités.
- Renforcer les synergies entre les pouvoirs publics et le CDSE en matière de sécurité / sûreté.
- Permettre le développement de partenariat avec des organismes de formation, écoles et universités dans le domaine de la sécurité d'entreprise et de la gestion des risques et envisager la possibilité de formations de courte durée réalisées par le CDSE.
- Bénéficier d'actions de formation et de sensibilisation relatives à la sécurité d'entreprise.